

une subtilité angélique. Serait-ce horizontale, juste au-dessus du territoire canadien?

Des voix: Oh, oh!

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire sur le sujet du système de défense nord-américain.

Je voudrais lui demander si le Canada s'est engagé ou a consenti à permettre au gouvernement américain de se servir des bases canadiennes situées dans le Grand Nord canadien afin d'établir un système d'alerte aéroporté? Le gouvernement s'est-il engagé à fournir ces bases ou à permettre aux États-Unis d'utiliser de telles bases sur notre territoire?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je devrai étudier la question. Je demanderai peut-être au ministre de la Défense nationale d'y répondre un autre jour.

[Traduction]

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné la réunion du cabinet prévue pour cette fin de semaine, annoncera-t-on la position du gouvernement, tant à ce sujet qu'à propos des autres questions de défense, tandis que la Chambre siège, ou le fera-t-on pendant la période d'ajournement, alors que la Chambre ne pourrait commenter cette décision?

Le très hon. M. Trudeau: Cela dépend, je suppose, de ce que conviendront entre eux les chefs des divers partis au sujet de l'ajournement de la Chambre. S'il est possible de faire cette annonce pendant que le Parlement siège, nous le ferons, bien entendu. Dans le cas contraire, si nous devons l'annoncer au cours du congé de Pâques, on ménagera certainement à la Chambre l'occasion de discuter de toute la question à une date ultérieure.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Il y a une semaine, le premier ministre a dit à la Chambre qu'il n'avait pas, non plus que le gouvernement, de renseignements suffisants pour décider s'il approuvait ou désapprouvait la position des États-Unis à l'égard du programme ABM. Maintenant qu'il est allé à Washington, le premier ministre est-il suffisamment documenté pour prendre une décision sur cette question vitale?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, nous avons certainement un plus grand nombre de faits en notre possession. Cela facilitera les délibérations que nous aurons au cabinet. J'ai plus de renseignements à ma dis-

position. Le cabinet en aura davantage également. Je le répète, nous ne sommes pas encore en mesure d'annoncer la politique que nous adopterons après avoir pris connaissance de ces renseignements supplémentaires.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Une question supplémentaire à l'adresse du premier ministre, monsieur l'Orateur. Compte tenu de la différence d'opinion qui existe, selon toute apparence, entre le premier ministre et le secrétaire à la Défense des États-Unis, le premier ministre a-t-il cherché à savoir si des membres de notre personnel diplomatique ou militaire, supérieur ou subalterne, à Washington, ont donné à des fonctionnaires supérieurs des États-Unis des assurances de nature à aplanir cette divergence d'opinion?

Le très hon. M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur. Mais je compte pouvoir réitérer ce que le premier ministre suppléant disait lundi, je crois, que s'il y a divergence d'opinion, elle porte sûrement plus sur la forme que sur le fond de la question. Nous nous en sommes tenus constamment à la même position. Le secrétaire à la Défense, M. Laird, a énoncé, je crois, à la télévision une prise de position compatible ou en conformité avec la nôtre, où il donnait de plus amples détails sur ce qu'il entendait par l'entente avec le Canada dont il avait parlé au cours de son témoignage devant le comité de la Chambre. Il faisait allusion, si je comprends bien, à l'entente courante sur la défense continentale, en vertu de laquelle les États-Unis renseignent effectivement le Canada. Il ne parlait nullement d'un accord aux termes duquel nous aurions dit: Très bien, vous pouvez aller de l'avant avec le système Sentinel.

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, ma question complémentaire s'adresse au premier ministre. Pourquoi le cabinet devrait-il délibérer à propos du système missiles antimissiles, qui peut devenir opérationnel, puisque dans sa réponse au député de Calgary-Centre il y a quelques instants le premier ministre a dit qu'en aucune circonstance l'espace aérien canadien ne serait mis en jeu?

Le très hon. M. Trudeau: Parce que nous sommes d'avis que le gouvernement canadien devrait avoir une politique non seulement à l'égard de ses propres intérêts mais de ceux de l'humanité en général.

M. MacInnis: Une autre question complémentaire au premier ministre. Puisque cette question concerne la politique du Canada, le premier ministre donnera-t-il aux Canadiens ce qu'il reconnaît être leur droit en annonçant cette politique, puisque tout le monde le réclame?